

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 63 (1975)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Etranger

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VATICAN

Pour la toute première fois — c'était bien le moment pour l'Année mondiale de la femme ! — une femme ambassadeur fait partie du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège. Il s'agit de Mme Bernadette Olowo, qui a déjà été ambassadeur de l'Ouganda en République fédérale allemande. Elle est catholique, a fait des études de lettres ; sa carrière a été très rapide : 3e secrétaire à l'ambassade à Bonn, elle y est devenue en une année ambassadeur ; elle a 27 ans.

N'est-ce pas une toute petite brèche ouverte dans une citadelle particulièrement masculine ?

## BELGIQUE

Le 11 novembre dernier, pour la 3e année consécutive, a eu lieu une JOURNÉE F : journée organisée par et pour les femmes, qui attire toujours plus de monde, journée de rencontres, de contacts, de débats...

Lors de cette 3e Journée F, s'est ouverte à Bruxelles, LA MAISON DES FEMMES (75, rue du Méridien) qui offre un lieu de rencontre à tous les groupements féminins, un service de documentation, une bibliothèque et une halte-garderie ; cette dernière n'est ouverte pour l'instant qu'une fois par semaine, mais il est prévu de l'ouvrir de plus en plus souvent. La maison est un ancien bureau de poste mis à disposition par les autorités. Les femmes ont peint les parois elles-mêmes, décoré les salles de rencontre, petites et grandes, organisé l'accueil, fait de la propagande. Petit à petit, la maison doit devenir un lieu de rencontre pour les femmes du quartier (c'est un quartier très peuplé), celles-ci n'ont fait que de timides apparitions jusqu'à présent. Les responsables sont optimistes : les contacts se créent, se créent.

## FRANCE

On parle beaucoup de Mesdames Dorlhac, Giroud et Veil, si nous parlions aujourd'hui de Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat à l'enseignement pré-scolaire, la quatrième femme du « gouvernement Giscard ». Mme Lesur est médecine-anesthésiste-réanimateur ; elle a collaboré avec son mari qui est chirurgien, a 2 fils aux études et s'est lancé dans la politique en 1965.

Responsable de tout l'enseignement préélémentaire, c'est-à-dire de plus de 2 millions d'enfants de 2 à 6 ans. Le système français de l'école maternelle est l'un des meilleurs qui soient. Mme Lesur a, cependant, à faire face à de gros problèmes : le manque de personnel enseignant, la formation de ces enseignants — qui doit être de toute première qualité —, l'ouverture de garderies éducatives — en dehors des heures d'école maternelle —, garderies qui seraient tenues par des aides-éducatrices, etc. etc.

Madame la secrétaire d'Etat (pourquoi n'emploierait-on pas ce nom au féminin ? Il existe !) est optimiste quant à l'avenir : d'ici quelques années, le système sera amélioré et les enfants bénéficieront réellement de l'égalité des chances au départ de leur vie, grâce à une bonne école maternelle.

S.C.

## Nouvelle orientation pour « CHOISIR »

A la suite de l'adoption de la loi sur l'avortement, l'organisation « CHOISIR », dont l'une des présidences est Gisèle Halimi, s'est fixé de nouveaux objectifs, plus sociaux, dépassant le problème de l'avortement et du planning familial, premier but de cette organisation fondée il y a quelques années.

Voici quelques extraits du texte adopté lors de la dernière assemblée générale, octobre 1974.

« Les femmes doivent conserver les rênes de l'organisation. « Choisir » doit affirmer l'autonomie de sa stratégie : stratégie élaborée en dehors des clivages droite-gauche de la scène politique. »

## LES OBJECTIFS

Centrés autour de grands axes : droit de choisir de donner ou non la vie, lutte contre toute forme de discrimination sexiste, ces objectifs peuvent être formulés en quatre points :

1. « Choisir » lutte pour le droit pour la femme de disposer de son corps et de choisir ses maternités.

2. Confinée dans un rôle qu'on lui a assigné une fois pour toutes, la femme qui n'a encore que peu accès à une formation professionnelle est maintenue dans un état de dépendance économique qui lui offre toute la facilité de choisir sa vie et qui entraîne des situations dramatiques lorsque la femme est amenée à vivre seule.

« Choisir » revendique le droit pour la femme à l'insertion à part entière dans la vie économique et sociale.

Ceci implique la lutte pour :

— l'accès des femmes à une formation professionnelle satisfaisante sans discrimination de salaire ni de contenu de travail ;

— la transformation de l'univers sexiste du travail ;

— le refus de toutes les lois discriminatoires appliquées aux femmes.

3. La scène politique est le lieu du pouvoir masculin et l'un des sièges de l'oppression de la femme par l'homme :

« Choisir » lutte pour l'insertion spécifique et à part entière des femmes dans la vie politique.

4. Qu'elle soit femme objet ou femme esclave, la femme n'a pas de véritable identité.

« Choisir » lutte pour la destruction de tous les mythes afférents à l'image traditionnelle de la femme et travaille à l'élaboration de nouveaux schémas culturels dont tout sexism sera exclu. »

J.B.